CAC 40	DOW JONES	EURO/DOLLAR	ONCE D'OR	PÉTROLE (BRENT)
8.334,5 points	53.206,11 points	1,1617 $	4.602, $	90,59 $
-0,7937 %	-0,6607 %	0,2987 %	0,8602 %	1,3651 %

DEVISES | **EUR/GBP** 0,8573 | **EUR/JPY** 185,5 | **EUR/CHF** 0,9388 | **GBP/USD** 1,3551 | **USD/JPY** 159,674 | **USD/CHF** 0,8082
TAUX | **€STER** 2,19 | **EURIBOR 3 MOIS** 2,573 | **OAT 10 ANS** 4,0933 | **T-BONDS 10 ANS** 4,7173

Les Echos
Entreprises&Marchés



Energie Derrière la flambée du prix du gazole, l'explosion des marges des raffineries // PP. 16-17

La France aux prises avec les copies illégales de coupe-faim

SANTÉ

Myriam Chauvot

Les copies illégales de coupe-faim GLP-1 injectables qui inondent Internet n'épargnent pas la France. L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) a diffusé lundi une nouvelle « *décision de police sanitaire* » à l'encontre d'Azentra, un des (nombreux) revendeurs de retatrutide. Il s'agit forcément d'une copie illégale, puisque le vrai retatrutide est un coupe-faim de nouvelle génération qui n'a pas fini ses essais cliniques et que le laboratoire américain Eli Lilly – le fabricant du Mounjaro – n'a donc pas encore commercialisé…

Sa capacité à contribuer à la perte de poids, supérieure au Wegovy et au Mounjaro, a déjà été tellement médiatisée qu'avant même sa mise sur le marché il est copié, au grand dam de l'ANSM, qui tente de faire barrage à ces contrefaçons. Reste à cerner comment l'agence française y arrivera. Car face à ces sites Internet, elle semble bien démunie. La décision publiée lundi (mais datée du 14 août) est la deuxième ordonnant à Azentra de suspendre ses ventes de FastPen 40 mg, un stylo injecteur de copie de retatrutide. La première décision date du 16 juillet et n'a eu aucun effet.

Lundi, le site d'Azentra vendait toujours sa copie illégale, et le commercial contacté par « Les Echos » ne voyait pas bien pourquoi il arrêterait. Il n'est d'ailleurs que le revendeur français : Azentra est un acteur anglais, qui inonde toute l'Europe avec un argumentaire et un mécanisme de vente redoutablement efficace.

Mécanique bien rodée

« Ici, c'est simple : 299 euros une seule fois, tout compris – le stylo, la livraison, l'application de suivi et l'accompagnement. Le stylo dure trois à cinq mois. Pas d'abonnement, aucuns frais cachés. A côté, un GLP-1 non remboursé en pharmacie coûte environ 195 euros chaque mois », souligne le site d'Azentra. Face à lui, l'ANSM enrage contre la société de tête d'Azentra, AZRL Ltd – une entité anglaise. L'agence a déclaré décider que *« la mise sur le marché […] l'importation, l'exportation, l'exploitation et la publicité du produit dénommé FastPen 40 mg commercialisé sur le site Internet www.azentralabs.com de la société AZRL Ltd, et présenté comme contenant un agoniste du GLP-1, sont suspendues jusqu'à sa mise en conformité à la réglementation qui lui est applicable »*, exige le rappel du produit et décrète que « *AZRL Ltd est tenue de procéder à la diffusion de la présente décision* ».

Face à l'ANSM, une mécanique bien rodée. Sur le site, en ce début de semaine, les affaires continuaient. Après un (long) questionnaire, l'achat du stylo se fait par carte de crédit. Dur de croire que des Français prennent le risque de s'injecter un produit inconnu et illégal mais *« des acteurs vendant des copies du retatrutide, il y en a plein Internet et on n'est pas les plus gros : Vela Peptides est bien plus important »*, remarque un commercial d'Azentra contacté par « Les Echos ».

Test de pureté

Qu'est-ce qui prouve que ce produit injectable n'est pas dangereux, et que c'est le même principe actif que le futur retatrutide ? *« Il a passé le test de pureté de Janoshik, qui est très connu ! C'est la référence internationale dans le domaine et c'est vérifiable : le PDF du certificat COA de Janoshik figure sur notre site. D'ailleurs, s'il y avait eu des problèmes, ça se saurait par TikTok »*, objecte ce commercial.



L'agence du médicament tente de bloquer le site d'Azentra, un faux laboratoire vendant une copie illégale d'un coupe-faim GLP-1, le retatrutide, non encore commercialisé. *Photo azentralabs.com*

De fait, sur les réseaux sociaux, l'information circule vite. Toutefois Azentra est très récent, il n'a commencé à « opérer » qu'en juin… et n'a pas l'intention de s'arrêter. Les décisions de police sanitaire de l'ANSM ne changent rien, juge ce commercial qui se dit basé à Nantes (Loire-Atlantique), pour vendre cette copie achetée toute prête en stylos injecteurs préremplis. Achetée en Chine ? *« Non. Il n'y a pas que la Chine… ça vient d'Europe »*, assure-t-il. Dur de savoir si les usines du marché gris des peptides sont vraiment en Europe mais même si c'est le cas, pour l'ANSM, la bataille n'est pas gagnée. ■

IA Bruxelles resserre l'étau réglementaire sur ChatGPT, Reddit et Roblox // P. 22

Marchés Rentrée à haut risque pour la dette française // P. 26

Les Echos
Détectez les opportunités de votre marché. Abonnez vos équipes au temps d'avance.
Découvrez nos offres Entreprises :
abo-entreprises.lesechos.fr

Les bons et les mauvais élèves de la facturation électronique

ENTREPRISES

Stéphane Frachet
— Correspondant à Lyon

Alors qu'entre en vigueur ce mardi l'obligation pour les entreprises de délivrer l'ensemble de leurs factures par voie électronique, le nombre d'entreprises inscrites sur une plateforme de facturation s'est fortement accéléré depuis le 15 août. Il est passé de 2 à 3,8 millions en trois semaines selon le baromètre, dévoilé par « Les Echos », de la fintech Indy, une société d'aide à la gestion des entreprises. *« Nous avons eu des journées à plus de 10.000 inscriptions »*, signale Côme Fouques, président de cette plateforme.

Les nouveaux inscrits ont majoritairement choisi une solution gratuite, *« y compris pour les sociétés les plus importantes »*, signale le dirigeant, dont la société gère 300.000 comptabilités de TPE-PME et qui a enregistré 250.000 nouveaux inscrits sur sa plateforme de facturation : *« Cette accélération était attendue. Elle s'est produite dans tous les pays européens qui ont déjà adopté la facturation électronique. »*

Avocats et taxis réticents

Les bons élèves sont les freelance, avec 70 % d'inscrits. Puis viennent les agents immobiliers (69 %) et les professionnels de santé (65 %). *« Le débat relayé par les médias cet été sur la pertinence de la facturation électronique a joué un grand rôle dans le rattrapage des inscriptions. Le pragmatisme du gouvernement a rassuré, et les indépendants ont compris que cette transition était une opportunité pour simplifier leur gestion »*, observe Côme Fouques.

Trois catégories professionnelles restent très en retrait : les avocats, les propriétaires en SCI/LMNP et les chauffeurs taxi/VTC. Pour les avocats, la réticence vient de l'obligation de confidentialité due à leurs clients. Pour les défenseurs des droits individuels, la publication des factures sur une plateforme transparente pour le fisc et les pouvoirs publics pose problème.

Concernant les professionnels de la location immobilière, *« beaucoup ne se sentent pas concernés par l'obligation, notamment parmi les loueurs de meublés qui ont parfois des factures quotidiennes »*. Concernant les chauffeurs de taxi et de VTC, le retard s'explique par une surcharge administrative. Ils peuvent produire jusqu'à une vingtaine de factures par jour.

Outre Indy, Pennylane et Qonto sont les grands bénéficiaires de ces inscriptions tardives. Les trois fintechs capteraient à elles trois près d'une inscription sur deux. Elles se détachent nettement parmi les 137 plateformes de facturation qui ont obtenu les agréments du fisc. ■

en marge

En Californie, le drive fait marche arrière

Elle est la première à avoir lancé le « drive », la vente à emporter au volant de sa voiture, en 1948. Elle a participé à le faire déferler sur tous les secteurs dans les années 1960 : restaurants, pharmacies, banques… Mais l'enseigne de restauration rapide In-N-Out sera peut-être aussi la première à constater sa chute. Et ce, à l'endroit même où le drive est né : en Californie. La ville de Culver City, dans le comté de Los Angeles, étudie actuellement l'interdiction de ce restaurant… et de la vente à emporter au volant de sa voiture en général.

C'est que, dans cette ville de 40.000 habitants, l'enseigne de fast-food – avec d'autres – envahit l'espace public. A tel point que la ville est connue localement pour les immenses files d'attente que provoquent ses In-N-Out jusque dans les quartiers résidentiels alentour. De telles installations impliquent plusieurs problèmes : nuisances sonores et olfactives, congestion de la ville, dangers pour les piétons, pollution de l'air… Et même, des problèmes de santé : *« Les Américains, rivés à leur voiture, ne bougent pas suffisamment »*, souligne Aurélien Rouquet, professeur de logistique à NeomaBS. Les habitants de Culver City parlent ainsi d'une « prolifération insoutenable » des drives, rapporte le « New York Times ». Pour le moment, le conseil municipal a adopté un moratoire jusqu'au milieu de l'année prochaine, dans l'attente de juger le bien-fondé du projet.

— Adèle Loisel